



# Le Mot du Maire

PUBLICATION SEPTEMBRE 2014

## SOMMAIRE

Page 1

Le mot du Maire

Page 2

Le Pôle Sécurité

Page 3

Le Pôle Ecoles et Social

Page 4

Les Pôles Finances - Vie - Animation

## FLASH

### VIDEO PROTECTION

Le réseau de caméras sera installé avant la fin de l'année. L'appel d'offre est en cours de validation. Cette installation viendra compléter, les tâches de la Police Municipale pour mettre la mise en sécurité des biens et des personnes.

### SECURITE

En cas d'urgence vous pouvez joindre le service de la Police Municipale au 06.07.88.85.35.

Chaque semaine, et à tour de rôle, un élu est de permanence 24h/24h. Ce numéro communiqué à tous les services de l'Etat, est continuellement informé par les services de police et de secours.

### ASSOCIATIONS

Deux nouvelles activités ont vu le jour dans notre commune. Il s'agit du judo et des sports de contact. Le départ est excellent puisque plus de 60 jeunes y ont adhésés.

Lors de la campagne des dernières élections municipales, dans un soucis de transparence, j'ai pris l'engagement de communiquer régulièrement avec vous.

L'arrivée aux affaires (n'ayant eu aucune passation de pouvoir), nous a obligé à avoir des priorités de travail avec notamment le dossier budgétaire. Ceci étant fait, nous annonçons la naissance d'un de nos axes de notre futur plan de communication " Le mot du Maire".

Pourquoi ce nom? Parce qu'il sera le trait d'union entre les élus et la population.

Je me suis engagé dans une démarche collective, rigoureuse et juste, mensuellement, il retracera l'historique des actions engagées par la municipalité. Au fil des bulletins, nous vous tiendrons informés de l'avancée de nos projets.

Un certain nombre de dossiers sont en phase préparatoire, d'autres sur les rails depuis quelques mois, et d'autres plus classiques finalisés.

En phase préparatoire: la vidéo protection, les allées du cimetière, le square de l'église, l'aménagement d'une nouvelle rue, pour améliorer la circulation du quartier Charras.

Toujours en cours d'élaboration, la reconfiguration du plan de circulation, de stationnement et de limitation de vitesse dans l'enceinte de notre village, le forage d'arrosage du nouveau stade. Dossiers ô combien complexes, compte tenu des interconnexions réglementaires qui sous-tendent leur mise en œuvre.

Finalisés: la réorganisation des services de mairie avec nomination de responsables, aménagement de l'accueil de la Mairie et le recrutement d'un agent attaché à ce poste, la constitution d'un service police municipale.

Mes premiers remerciements pour notre mise en route vont :

- aux présidents d'associations et bénévoles qui assurent des animations tout au long de l'année et maintiennent un lien social,
- à toutes les personnes qui ont accepté d'apporter leur contribution éclairée dans les différentes commissions auxquelles elles consacrent de leur temps,
- à l'ensemble des employés communaux qui apportent leur savoir-faire au bon fonctionnement des différents services,
- aux adjoints et élus qui, par leurs précieux conseils, ont à cœur de servir leurs concitoyens et de faire évoluer leur cadre de vie.

Le Conseil Municipal reste à votre écoute et à votre service.

Le Maire, Philippe FOURCADE

# POLE SECURITE

Ces derniers mois, c'est un vrai service de Police Municipale qui a vu le jour dans notre commune.

Il a été étoffé par le recrutement d'un agent supplémentaire détaché de l'administration pénitentiaire, de 3 Agents de Surveillance de la Voie Publique, qui ont été agréés par le procureur de la République et assermentés par le juge du tribunal d'instance. La mise à disposition prochaine d'une secrétaire de la mairie viendra compléter les effectifs.

Un processus de réorientation des missions de police au quotidien a

été engagé.

La consigne essentielle est de porter leurs efforts sur l'îlotage, c'est-à-dire une présence quotidienne dans les rues et quartiers, en relation avec les commerçants, les habitants, les comités d'intérêts locaux.

L'objectif est de faire remonter les questions qui posent problème et y répondre au plus vite notamment par un îlotage plus intensif, à vélo ou à pied afin de renouer le contact avec la population.

Ce dispositif préventif vise également à permettre une

meilleure synergie d'action avec les fonctionnaires de la police nationale, complémentaires des policiers municipaux.

Un travail important de recensement puis de réorganisation de la circulation, du stationnement et des limitations de vitesse dans notre commune a été réalisé par nos agents de la Police Municipale. La mairie projette également l'acquisition d'un logiciel de Procès Verbaux électroniques et de son boîtier .

Les travaux du local de la Police Municipale sont en fin d'étude et débuteront très rapidement.

## La réglementation des bus scolaires Notre Dame des Anges

Lors de la première semaine de la rentrée scolaire, nous avons eu la mauvaise surprise de découvrir, que pour assurer le transport des élèves de l'établissement Notre DAME DES ANGES, 8 à 12 bus étaient nécessaires contre seulement 3 l'année passée.

De surcroît ces transports s'effectuent à l'heure de pointe entre 8h et 8h30.

Afin d'assurer la sécurité de tous les usagers, nous avons pris la décision provisoire, après concertation avec le Conseil Général et Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération:

- de fixer un arrêt de bus au niveau du Square du Souvenir Français pour 2 bus de PMCA,
- d'autoriser 4 bus à passer par la rue du Pont, laisser les enfant devant

le collège et repartir par la rue Béranger Izarn afin d'éviter aux bus de se croiser. Exceptionnellement ce même parcours est autorisé jusqu'au 27 octobre aux 3 bus de l'internat,  
- d'autoriser l'arrêt aux allées Jean Teulière pour un bus du Conseil Général.

Notre personnel de Police Municipale assure la circulation afin de fluidifier au mieux le trafic et mettre tous les usagers en sécurité.

## L'internat du collège Notre Dame des Anges fermé provisoirement

Le 1er septembre nous avons appris par les services de la préfecture que l'alarme incendie et les détecteurs de fumée ne remplissaient pas leurs fonctions à l'institution Notre Dame des Anges.

La commission d'arrondissement de sécurité et d'accessibilité composée des services de l'Etat et de M. le Maire, s'est réunie en urgence le mardi 2 septembre afin d'effectuer une visite de contrôle du collège face aux dysfonctionnements

importants des moyens de secours.

Les membres de la commission, ayant relevé que le niveau de sécurité de l'établissement était très insuffisant, ont rendu un avis défavorable à la poursuite du fonctionnement du collège.

Monsieur Philippe FOURCADE, Maire d'Espira de l'Agly, dans le respect de ses pouvoirs de police et de représentant de l'Etat, a pris la décision:

- d'autoriser l'ouverture de l'établissement durant la journée pour la poursuite de l'enseignement scolaire sous réserve de la mise en place d'une équipe d'agents de sécurité composée d'agents SIAP

- d'interdire le fonctionnement de l'internat dans l'attente de la réalisation des travaux de mise en sécurité au titre de la réglementation incendie. La sécurité des enfants n'a pas de prix !

# POLE ECOLES

LA RENTREE 2014

## NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

La semaine d'école des enfants que ce soit en maternelle ou en élémentaire est modifiée afin d'intégrer les nouveaux rythmes scolaires.

Le temps libéré par la réduction de la journée d'enseignement scolaire va être utilisé pour proposer à l'ensemble des élèves des activités culturelles, sportives, de connaissance de leur environnement et du patrimoine... Autant d'activités auxquelles n'accédaient pas nombre d'enfants. Les activités se déroulent au sein de l'école ou dans des salles municipales mises à leur disposition.

Comme le prévoit la loi, nos équipes ont travaillé à l'élaboration d'un Projet Educatif de Territoire (PEDT), véritable «feuille de route», dont l'objectif est de favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement de tous les enfants en organisant la complémentarité des temps éducatifs.

Nous avons fait le choix de proposer trois heures par semaine les: lundi, mardi et jeudi.

Le mercredi, les enfants inscrits à

l'accueil de loisirs extrascolaires, sont pris en charge dès 11 H 45 pour la Maternelle et dès 12 H pour l'élémentaire.

Pour les enfants qui ne restent pas à la cantine et à l'accueil extrascolaire du mercredi après-midi, un accueil est prévu jusqu'à 12 H 30 tous les jours de la semaine du lundi au vendredi pour laisser le temps aux parents de venir les chercher.

Nous avons fait l'acquisition d'un logiciel dédié à la gestion de tout ce qui tourne autour de l'enfance: la restauration, le périscolaire, l'extra-scolaire et l'animation. Dès le début de l'année 2015, la régie, la gestion des activités, la facturation seront gérées à partir de ce logiciel. Nous aurons ainsi une optimisation à tous les niveaux avec notamment la possibilité pour les parents de se connecter à distance et de commander puis payer, par exemple, les repas des enfants.

## CENTRE DE LOISIRS

Pour le Mercredi après la classe, nous avons mis en place un centre de loisirs. Les enfants seront pris en charge à partir de 12 H par les animateurs et conduits à la cantine, puis occupés à des activités de loisirs. Pour cela, le Centre de Vacances Espiranenc (CVE) a formé et recruté 10 personnes du village qui seront le futur personnel d'animation.

## OUVERTURE D'UNE 5ème CLASSE MATERNELLE

Grâce à la mobilisation des parents, du corps enseignant représenté par sa Directrice Mme NASRI et des nombreux contacts entre la mairie et l'Inspection d'Académie, notre commune s'est vue attribuée l'ouverture d'une classe supplémentaire.

Ceci va permettre d'alléger le nombre d'enfants par classe, puisque celui-ci sera désormais de 26 élèves en moyenne. Les enfants nés en 2012 n'ont pas eu, eux, cette chance malgré la force de détermination de la mairie : Monsieur l' Inspecteur d'Académie est resté intransigeant sur ce point là.

## LE CITY STADE

Pour les plus grands et les moyens, les bonnes nouvelles sont là, les travaux du City Stade vont commencer dans quelques jours.

Son implantation est prévue sur l'aire du "Skate Park". Un planning d'occupation et utilisation sera déterminé.

La société AGORESPACE a recruté à plein temps pendant 5 jours, deux jeunes du village afin de participer au montage du City Stade.

# POLE SOCIAL

## CCAS : Centre Communal d' Action Sociale

Après avoir constitué le nouveau bureau, nous avons prioritairement répertorié tous les seniors de notre commune afin de leur apporter le soutien nécessaire, notamment vis à vis du "Plan

Canicule".

Nous allons également porter notre attention sur les conditions de vie, recenser certaines maisons ou appartements afin de contacter les propriétaires et les mettre en

rapport avec les structures qui s'occupent d'obtenir des aides et mettre en conformité les logements accueillant des familles.

D'autres actions sont en cours d'élaboration.

# POLES FINANCES - VIE - ANIMATION

## FINANCES

Lorsque nous avons pris les "commandes", nous n'avons eu droit à aucune "explication" de la part de la municipalité précédente relative à la situation financière.

Pendant l'élaboration du budget 2014, nous avons identifié que nous démarrions l'année par le paiement de factures de 2013 pour un montant total de 804.000 euros.

Malgré ce gros handicap, nous tiendrons la route par rapport à nos engagements électoraux, puisque grâce à la réactivité du pôle Urbanisme, nous avons déjà pu mettre 8 nouvelles parcelles à la vente.

Une nouvelle Directrice Générale des Services est arrivée début Août, après la phase de recrutement. Cette personne nous vient du service des finances de la ville de St Laurent de la Salanque, il s'agit de Madame Sandrine JOUE-MACH, nous lui souhaitons la bienvenue !

## ENGAGEONS NOUS ENSEMBLE POUR UNE VILLE PROPRE !

La propreté est l'affaire de tous. Sortir les poubelles la veille de la collecte après 17h, utiliser des sacs pour ramasser les déjections canines, déposer les déchets dans une poubelle publique : autant des gestes simples du quotidien qui participent à la qualité de vie sur la commune.

## POUBELLES

Les poubelles dans les rues du vieux village sont un point noir qui a été évoqué à de nombreuses reprises. Il n'est certes pas simple pour certaines personnes de rentrer les poubelles s'ils ne disposent pas de locaux adéquats ou si le volume de leur poubelle n'est pas adapté à leur habitation.

La municipalité consciente de ces difficultés, reste à votre écoute et propose de vous faire référencer en mairie afin de signaler tout problème.

Certains quartiers du vieux village se verront équipés soit de containers enterrés soit de locaux adaptés.

Depuis quelques jours, les agents de la Police Municipale vont à la rencontre des habitants afin de les sensibiliser au

ramassage des poubelles.

Notre devoir est de préserver la qualité de vie de notre commune et de maintenir un bon état de propreté et de circulation.

## DEJECTIONS CANINES

Certaines rues ou places de notre village sont utilisées par les propriétaires de chiens comme lieu de déjections canines. Chacun doit faire preuve de civisme.

Des points de distribution de "sacs à déjections canines" vont être mis en place en divers points de la commune les plus utilisés afin d'essayer de rendre ces endroits acceptables et fréquentables par tous. Merci aux maîtres de les utiliser afin de conserver les espaces publics en bon état de propreté et d'éviter toute divagation.

Notre police municipale va informer, prévenir, mais pourra ensuite verbaliser tout contrevenant.

Sachez en ce qui concerne la propreté urbaine, que la Ville d' Espira de l'Agly a pris différents arrêtés municipaux pour régler ce domaine.

Mairie Espira de l' Agly

Rue du 4 Septembre

Téléphone: 04.68.64.17.53

fax: 04.68.64.05.34

email: [mairie.espira.agly@orange.fr](mailto:mairie.espira.agly@orange.fr)

web: [www.espira.com](http://www.espira.com)

## ANIMATIONS

Invitation aux jeunes de 16 à 25 ans:

la Mission Locale Jeunes et le Centre de Formation de l'Agriculture vous proposent une rencontre le 29 octobre 2014 à partir de 16h30 Salle Joan Cayrol.